

**POUR en FINIR avec
L'AUTONOMIE DE LA LITTÉRATURE,
Jean NORTON CRU
(ÉLOGE D'UN ANTICONFORMISTE)**

&

Le témoin imaginaire

de Frédéric Detue

POUR EN FINIR AVEC L'AUTONOMIE DE LA LITTÉRATURE, Jean NORTON CRU (ÉLOGE D'UN ANTICONFORMISTE)

La maxime La vraie littérature
se moque de la littérature
n'a jamais été aussi vraie qu'ici.

Jean Norton Cru¹

Je voudrais revenir ici sur la contestation dont l'œuvre de Jean Norton Cru a fait l'objet jusqu'à aujourd'hui et qui explique pour commencer sa relégation dans l'oubli au *xxe* siècle pendant plus de soixante ans. Il m'apparaît en effet que les fossoyeurs de cette œuvre sont toujours au travail, que, même rééditée, celle-ci est menacée de retomber dans l'oubli et que sa défense et illustration participe donc encore d'un combat. Ce constat concerne le domaine qui m'est le plus familier, à savoir celui des études littéraires. Je parlerais volontiers de mépris pour qualifier l'attitude de la critique à l'égard du livre *Témoins*, or il importe d'autant plus de comprendre ce mépris qu'il rejaillit sur l'objet testimonial lui-même. À cet égard, force est de reconnaître que, la plupart du temps, l'intérêt nouveau pour le témoignage en tant qu'objet de recherche et d'enseignement depuis vingt ans repose, en littérature du moins, sur un malentendu. C'est une affaire de fausse conscience qui remonte à la réception de *Témoins* en 1929-1930 par la corporation des écrivains. Relativement au débat de l'époque, les spécialistes du « témoignage » d'aujourd'hui s'alignent, sauf exception, sur la position des écrivains indignés. La preuve en est qu'ils se demandent constamment si ce qu'ils étudient est bien de la littérature. Comme ils ignorent ce faisant tout un *corpus* de textes, on ne doit pas s'étonner qu'ils contribuent en outre à maintenir la place du témoignage à la marge des études littéraires : le paradoxe n'est qu'apparent.

Portrait de l'auteur en outsider des études littéraires

Si l'auteur de *Témoins* a mauvaise presse auprès des critiques littéraires, c'est qu'il réfute l'idée de littérature admise communément. Le diagnostic reste vrai aujourd'hui, mais en 1929 cette posture iconoclaste suscite un véritable scandale public. De fait, convaincu que « la recherche scientifique ne doit tenir aucun compte de l'opinion publique », Cru dénonce les fautes commises au nom de la littérature sans se soucier de « heurter bien des opinions » ni de « blesser des amours-propres »² – comme le fera plus tard Jean Cayrol à propos des romans concentrationnaires³. À défaut de souscrire à cette critique, comme nous allons le voir, Jean Galtier-Boissière a du moins rendu hommage alors au « cran » de cet « [i]nexorable justicier » qui « ne se laisse influencer par aucune considération » ; dans *Le Crapouillot* de décembre 1929, il observe que Cru « a conservé intacte – ce qui est extraordinaire – sa

1 Jean Norton Cru, *Du témoignage*, Paris, Gallimard, coll. « Les documents bleus », 1930, p. 88.

2 *Ibid.*, p. 9.

3 Voir la première ligne de l'article « Témoignage et littérature », *Esprit*, avril 1953, 21^e année, n° 4, p. 575 : « Littérature, Littérature, que de gaffes on commet en ton nom ! », s'exclame Cayrol.

mentalité de Verdun, et [que] c'est en poilu qu'il juge ses frères d'armes »⁴. Mais donc, une telle admiration pour le courage anticonformiste de l'auteur est pour le moins mal partagée, à l'époque ; celui-ci apparaît au contraire d'autant plus insupportable que l'auteur est un véritable *outsider*.

Ce point de vue sociologique est essentiel. Je ne m'attarderai pas ici sur le soupçon qui a visé le patriotisme voire l'appartenance nationale de ce Français de l'étranger, exilé depuis quelque vingt ans aux États-Unis, même si le fait qu'on ait pu le camper en valet de « l'industrialisme américain » étranger à la culture européenne est préoccupant⁵. Je ne ferai que mentionner également le jugement de classe qui a porté sur le métier de professeur de lettres françaises qu'exerçait Cru aux États-Unis, bien que, là aussi, la condescendance des écrivains voire des universitaires incite à la vigilance : elle a mené à de bien mauvais procès sur le ressentiment de l'auteur. Si Cru est un *outsider*, c'est d'abord et plus sérieusement parce que, dans son projet, la littérature n'est pas la préoccupation première. C'est en cela d'ailleurs qu'il fait œuvre de témoin dans le sens des bons témoignages qu'il défend et dont la première nécessité n'est pas l'ambition littéraire. De fait, si, comme le soutient Georges Perec à propos des témoignages de déportation, la tâche de témoigner procède pour le rescapé d'un besoin vital « aussi immédiat et aussi fort que son besoin de calcium, de sucre, de soleil, de viande, de sommeil, de silence »⁶, ce besoin n'est pas relatif au champ littéraire. Ce qui est vital pour les rescapés d'un crime de masse, c'est que l'on n'ignore pas plus longtemps la réalité qu'ils ont vécue. La tâche de témoigner vise d'abord une connaissance par la transmission d'une expérience, et dans ce sens, comme l'exprime Varlam Chalamov en 1965, elle « n'est pas un pur problème littéraire mais un devoir, un impératif moral »⁷. Cette conviction de Chalamov est si bien partagée par Cru qu'elle détermine non seulement le projet de *Témoins* mais aussi sa méthode critique.

L'« inconcevable ignorance » qu'avaient les combattants du « vrai visage [de la guerre] en août 1914 » (T, p. 411) est au principe de leur besoin de témoigner du choc de cette découverte. Pour diverses raisons, telle que la présence au front de civils engagés et plus instruits en moyenne que par le passé, ils produisent alors et éditent en français une masse de témoignages inédite. Dans son ensemble, cette production testimoniale constitue ainsi pour Cru un événement historique, au sens où, pour la première fois, l'humanité dispose d'une littérature qui lui offre de connaître « la guerre telle qu'elle fut »⁸. Sa conviction s'accompagne d'une alarme, cependant, car l'humanité risque de passer à côté de cette chance historique. La nouveauté des témoignages de combattants, et la vérité qu'ils

4 Jean Galtier-Boissière, « Norton Cru et la vérité sur la guerre », *Mémoires d'un Parisien*, t. II, Paris, La Table Ronde, 1961, p. 177, 183.

5 Voir Ernest Florian-Parmentier, « Contre Monsieur Cru, contempteur de l'Art » (*L'Esprit français*, 14 février 1930), cité par Frédéric Rousseau dans le « Dossier de presse » édité en postface de J. N. Cru, *Témoins : Essai d'analyse et de critique des souvenirs de combattants édités en français de 1915 à 1928* (1929), Nancy, Presses universitaires de Nancy, coll. « Histoire contemporaine », 2006, p. S139-S140.

6 Georges Perec, « Robert Antelme ou la vérité de la littérature » (1963), *L.G. : Une aventure des années soixante*, Paris, Le Seuil, coll. « La Librairie du XXe siècle », 1992, p. 89. Voir Primo Levi, *Si c'est un homme*, trad. de l'italien par M. Schruoffenegger, Paris, Pocket, coll. « Presses Pocket », 2003, p. 8 : « Le besoin de raconter aux "autres" [...] avait acquis chez nous, avant comme après notre libération, la violence d'une impulsion immédiate, aussi impérieuse que les autres besoins élémentaires ».

7 Varlam T. Šalamov, « O proze » [« De la prose », 1965], *Neskol'ko moih žiznej : Proza, poëziâ, èsse* [*Quelques-unes de mes vies : Prose, poésie, essais*], Moskva, Izdatel'stvo « Respublika », 1996, p. 429. Je traduis.

8 *Témoins*, p. VIII.

contiennent, risquent en effet de rester lettre morte, du fait, d'abord, qu'ils sont mêlés à un « immense fatras »⁹ de littérature de guerre dont personne n'a jamais songé à les extraire, puis qu'ils sont eux-mêmes de qualités très diverses et qu'ils ne présentent donc pas tous les mêmes gages de fiabilité. C'est toute l'originalité du projet de Cru, alors, que de s'atteler à cette sélection des écrits de témoins et d'eux seulement, et à la tâche, ensuite, d'en *essayer* l'analyse et la critique afin d'en faire ressortir, dans la comparaison, la teneur de vérité. Or, en toute logique, ce travail « s'adresse en particulier aux historiens »¹⁰, puisqu'ils n'ont jamais été en mesure d'utiliser ces matériaux issus de la troupe pour écrire l'histoire militaire, et qu'en conséquence, celle-ci n'est qu'un tissu d'erreurs de jugement qui ne mérite même pas « le nom d'histoire dans le sens que nous donnons à ce mot au xxe siècle »¹¹. C'est cette destination du livre qui fait de son auteur un *outsider*, d'un point de vue littéraire, d'autant que, suivant cette orientation disciplinaire, sa méthode vise à juger de la « valeur de vérité » des œuvres entendue comme « valeur documentaire » et que, donc, il *semble* que la question de la valeur littéraire passe au second plan.

Voilà pourquoi Cru soutient, dans *Du témoignage*, que « [sa] critique n'a rien de commun avec celle des publicistes cantonnés dans le domaine strict de la littérature »¹². De fait, cette critique qu'il qualifie d'« intermédiaire »¹³ l'amène à commettre une double hérésie, selon de tels « publicistes » : procéder à un « [c]lassement des auteurs par ordre de valeur »¹⁴ et, dans celui-ci, disqualifier les témoins les plus renommés en tant qu'écrivains au profit le plus souvent d'inconnus de la scène littéraire. On a là, comme on sait, la base du scandale que provoque *Témoins* à sa parution, mais on ne va pas au fond de cette réalité de scandale si l'on s'en tient à la surface tapageuse des réactions d'écrivains blessés dans leur amour-propre. Il faut en réalité prendre au sérieux le grand reproche que l'on adresse alors à Cru et qui lui colle encore à la peau, si l'on peut dire : celui d'être un « contempteur de l'Art », et même « le porte-drapeau d'une école française antilittéraire »¹⁵, selon les termes d'Ernest Florian-Parmentier en février 1930. À cet égard, le jugement plus nuancé que porte Galtier-Boissière est très éclairant. Celui-ci peut dans un sens être considéré comme un défenseur de *Témoins*, dont il vante les qualités indéniables en tant qu'« instrument de travail unique pour les historiens », et de son auteur, auquel il exprime au nom des « anciens soldats » sa « reconnaissance émue pour sa très exacte appréciation des œuvres véridiques »¹⁶. Mais il émet néanmoins « une [importante] réserve », lorsqu'il juge que Cru « est totalement insensible à l'art, le redoute même et s'en méfie », et qu'il l'accuse de nourrir une « [haine de la littérature] »¹⁷ ; or, dans cette mesure, il est difficile de dire qu'il « appréc[i]e à sa

9 Ibid., p. 26.

10 Ibid., p. 26.

11 J. N. Cru, *Du témoignage*, op. cit., p. 17.

12 Ibid., p. 83.

13 Ibid., p. 96.

14 *Témoins*, p. 661. Voir J. Galtier-Boissière, « Norton Cru et la vérité sur la guerre », *Mémoires d'un parisien*, op. cit., p. 187 : « C'est un esprit terriblement systématique. Je n'en veux pour preuve que ces invraisemblables "tableaux" placés à la fin de son bouquin où, après avoir groupé les auteurs par âge, par classe de recrutement, par secteur, il dresse un classement par ordre de mérite et attribue, en professeur, des notes d'examen ! »

15 Ibid., p. S138-S140.

16 Ibid., p. 186-187.

17 Ibid., p. 187. Les passages entre crochets n'apparaissent plus dans cette version de l'article publiée en 1961. On les trouve dans l'extrait de l'article original de 1929 édité par F. Rousseau : voir T, p. S82.

juste valeur l'apport de *Témoins* »¹⁸ – à moins de considérer la question littéraire ici posée comme accessoire, ce qu'elle n'est pas à mon avis.

De la fausse conscience dans les lettres : la littérature au-delà du témoignage ?

Je me rapproche ici du cœur de mon propos sur le problème de définition de la littérature que pose *Témoins*. D'un côté, Galtier-Boissière ne partage pas l'avis de ceux qui « ont fait grief à Cru d'avoir tenu compte, pour juger l'œuvre d'un écrivain, de ses états de service soigneusement contrôlés » ; car, estime-t-il, l'auteur « ne fait état des affectations d'un écrivain qu'en fonction de l'exactitude de son témoignage, ce qui ne laisse pas d'être fort raisonnable »¹⁹. De l'autre, il juge que ce même scrupule de méthode, ce même souci d'exactitude, est « d'une injustice criante » lorsqu'il s'applique aux témoignages eux-mêmes – ou, plus précisément, à « certains très beaux récits romancés, tels *Les Croix de bois*, *Le Feu*, *Les Vainqueurs* [de Georges Girard], où des écrivains combattants ont tenté, non plus de retracer au jour le jour leurs impressions, mais de recréer, sans lieu ni date, l'atmosphère vraie du front et la psychologie du soldat, de composer une authentique synthèse de la guerre ». Sur ce point, le verdict de l'auteur fait quasiment l'unanimité : « M. Cru semble s'être laissé aveugler par son amour du détail exact (date, topographie, etc.) ». Autant un tel souci d'exactitude est-il légitime à l'égard des « œuvres véridiques » considérées comme « de purs documents » (puisque leur appréciation par Cru est jugée « très exacte »), autant il ne l'est plus quand on entre, avec les romans, dans le domaine de la Littérature. On trouve ainsi chez Galtier-Boissière le partage entre littérature et document qui me faisait parler à la fois de mépris et de fausse conscience en introduction : celui qui consiste à rejeter hors du domaine de la littérature les « œuvres véridiques » des combattants, et ce, alors même que leur valorisation par Cru est, de l'aveu même de Galtier-Boissière, ce qui rend *Témoins* « si émouvant ». Peut-on donc louer Cru de « plac[er] très haut » les carnets de Paul Lintier, mort le 15 mars 1916 à 23 ans, et le blâmer quelques lignes plus bas de préférer « le carnet de route d'un sous-off' allemand inconnu à *À l'ouest rien de nouveau* » ? La pirouette qui consiste à prendre un exemple allemand apparaît bien ici comme un symptôme²⁰.

Il faudrait donc croire, comme l'explique Benjamin Crémieux en février 1930, que les « œuvres véridiques » des combattants ne sont en fait si émouvantes que « pour [les] anciens combattants » eux-mêmes, en qui « chaque détail [de ces œuvres] éveille [...] de multiples harmoniques » ; que, quant aux lecteurs non-combattants, ils « risquer[ai]ent fort d'être rebutés par l'abus des petits détails, souvent incompréhensibles pour eux, [et aussi] par

18 F. Rousseau, *Le Procès des témoins de la Grande guerre : L'affaire Norton Cru*, Paris, Le Seuil, 2003, p. 187. L'auteur, qui a révisé son jugement depuis 2003, m'a confié qu'il nuancerait son propos aujourd'hui.

19 J. Galtier-Boissière, « Norton Cru et la vérité sur la guerre », *Mémoires d'un parisien*, op. cit., p. 183. Cet examen a permis à Cru de dénoncer des impostures comme celle de Marcel Berger et des transpositions problématiques comme celles d'Adrien Bertrand ou de Pierre Champion, par exemple (voir *Témoins*, p. 571, 579, 583).

20 Au demeurant, Galtier-Boissière avait une certaine gêne d'être bien traité par Cru, comme si cela mettait en cause la valeur artistique et littéraire de son propre témoignage : « Personnellement, je me sens d'autant plus à l'aise pour reprocher à M. Cru un jugement affreusement injuste sur des œuvres sincères et particulièrement originales que l'auteur de *Témoins* me témoigne un intérêt des plus vifs – et qui m'incline à penser qu'il n'y a pas beaucoup d'art dans mes propres récits... » (*Témoins*, p. 582). L'auteur a jugé bon cependant de supprimer ce passage dans la version de l'article qu'il a publiée en 1961.

la monotonie de l'analyse ou du récit » ; et que seuls « d'autres livres, plus synthétiques » (« peut-être un peu plus approximatifs et sommaires », mais, précise Crémieux, « c'est la rançon du relief qu'ils donnent aux états d'âme »), peuvent donc prétendre réaliser une transmission auprès d'eux²¹. À vrai dire, on ne sait pas très bien ici ce qui fait le plus l'objet du mépris, du témoignage qui a besoin d'être transcendé par l'art au nom d'une synthèse de la guerre, du lecteur ignorant réfractaire aux petits détails ou de l'expérience de la guerre elle-même dont la monotonie fait pourtant partie de la « vérité vécue » par les combattants. C'est dire l'ambiguïté de la reconnaissance que l'on témoigne à Cru d'avoir rendu justice aux œuvres les plus véridiques ! À l'endroit de ces témoignages dignes de foi, l'attitude de Galtier-Boissière et de Crémieux est en fait la même que celle qu'observe Perec à l'égard de la « littérature concentrationnaire » après 1945 en France ; c'est l'attitude ambiguë qui consiste à « ne voi[r], le plus souvent, dans [cette littérature], que des témoignages utiles, ou même nécessaires, des documents précieux, certes, indispensables et bouleversants, sur ce que fut l'époque, son "ambiance" », mais en « distingu[ant] soigneusement ces livres de la "vraie" littérature ».

Dans le cas de la littérature concentrationnaire, poursuit Perec, « l'on ne sait plus très bien si le fondement de cette attitude est que l'on a trop de respect (ou de mauvaise conscience) vis-à-vis du phénomène concentrationnaire, au point de penser que la littérature ne pourra jamais en donner qu'une expression inauthentique et impuissante, ou si l'on pense que l'expérience d'un déporté est incapable, en elle-même, de donner naissance à une œuvre d'art »²². Quant à la littérature de la Grande Guerre, c'est sur cette dernière interprétation que l'accent est mis ; ce sont ainsi les auteurs de romans de guerre qui inventent le topos critique de la « littérature de témoignage » qui serait « plus qu'un témoignage » ou « au-delà du témoignage ». Cru ne manque pas, cependant, de démasquer leur fausse conscience. Car les romanciers « se targuent de parler en témoins qui servent la vérité, qui révèlent la guerre telle qu'elle fut »²³. Or, dans le même temps, ils refusent l'idée que ce soit cette expérience en elle-même qui conditionne leur art d'écrire. C'est ce en quoi, précisément, ils prétendent se distinguer de tous les « écrivains de guerre » qui « s'acharn[ent] » à tenir leurs pauvres « Carnets de route », comme l'affirme fièrement Roland Dorgelès en 1929²⁴. Certes, on peut admettre avec Dorgelès qu'il ne suffit pas « d'avoir vécu un drame pour le bien conter », mais on se doit en revanche de contester la conclusion logique qu'il tire de ce constat, à savoir le décret selon lequel on ne naît pas écrivain de guerre et qu'il faut donc, pour bien conter la guerre, exercer déjà le métier d'écrivain dans le civil. Ce décret, cependant, est exemplaire de l'état d'esprit des écrivains qui font corps en 1929 contre Cru. On ne comprend pas leur corporatisme de même que leur morgue face au professeur de lettres si l'on ignore cette conscience qu'ils ont de leur dignité ; c'est de sentiment d'appartenance à une caste qu'il s'agit, au sens d'un sentiment d'élection. Cette conscience d'une dignité, dans le premier tiers du xxe siècle (mais elle n'a guère évolué), c'est un legs de la tradition romantique et de son concept d'art, qui donne au poète le statut de médiateur entre les

21 *Témoins*, p. 5147

22 G. Perec, « Robert Antelme ou la vérité de la littérature », dans *L.G.*, op. cit., p. 87-88.

23 J. N. Cru, *Du témoignage*, op. cit., p. 83.

24 Roland Dorgelès, *Souvenirs sur les Croix de bois*, Paris, À la Cité des livres, 1929, p. 15. Voir F. Detue, « Le schisme littéraire des témoignages de la Grande Guerre », *Vox Poetica : Lettres et sciences humaines* [en ligne], 2013, disponible sur : <http://www.vox-poetica.org/t/articles/detue2013.html> (mis en ligne le 6 février 2013).

hommes et le divin, entendu comme esprit de la nature, ou comme âme du monde. Dans la théorie des premiers romantiques allemands, en effet, le poète est celui à qui revient* le pouvoir exorbitant de s'identifier à ce « moi supérieur » de la nature et de l'univers et, grâce à cette « romantisation », de représenter la totalité, offrant ainsi aux hommes un accès à l'absolu. C'est pourquoi les témoins romanciers de guerre insistent tant sur leur capacité à réaliser une synthèse de la guerre : parce que, selon l'idéalisme romantique, l'imagination créatrice est au-dessus de tout, un *don de seconde vue* qui ne connaît aucune limite – ni celle, objective, du réel empirique et de ses petits détails, ni celle, subjective, d'un point de vue de petit homme. C'est ce qui fait par exemple que Dorgelès revendique après Balzac la liberté absolue *d'inventer le vrai* – en *exprimant* le réel plutôt qu'en le copiant –, dans la conviction (en fait métaphysique) qu'il n'y a de vérité qu'absolue ou transcendante – et peu importe si, dix ans après la parution des *Croix de bois*, il n'est même plus capable lui-même d'y « reconnaître [...] la fiction de la réalité »²⁵.

On comprend peut-être mieux alors la contradiction que souligne Cru ; car, de fait, « [c]omment concilier [la] prétention [de parler en témoins sincères] avec la liberté d'invention et l'indépendance de l'artiste ? »²⁶ La grandeur de Cru en tant que critique littéraire tient d'abord, en ce sens, dans le geste de critiquer toute la fausseté idéologique de cet idéalisme littéraire qui, sous couvert de se fonder sur une expérience de la guerre, prétend – grâce à l'imagination – délivrer une autre vérité que celle du témoin. Le scandale de son grand-œuvre vient ainsi de ce que, par son point de vue *d'outsider*, il s'attaque au dogme qui fonde tout l'édifice de la littérature depuis sa théorisation romantique, à savoir celui de l'autonomie de l'art. De façon tout à fait extravagante, il ose demander des comptes d'historien à des écrivains dont, par tradition, la légitimité ne souffrait pas d'être mise en question. Il démontre qu'à force de vouloir concurrencer l'historien en invoquant sa seconde vue, on ne produit en guise de vérité synthétique qu'un tissu fictif d'erreurs de détail et d'affabulations ; et qu'à force de dénaturer son expérience de cette façon, souvent d'ailleurs par pur conformisme esthétique, on rend bien service à ceux qui nient la réalité.

De l'idéalisme dans les lettres : la vérité au-delà des faits ?

J'ai résumé ici à grands traits la partie négative de la critique de Cru. Or tout se passe comme si elle continuait à heurter les opinions des chercheurs en littérature, et faisait obstacle à la réception de la partie positive de cette critique, qui, de fait, demeure pour beaucoup une *terra incognita*. La façon dont on relaie aujourd'hui l'accusation qui fait de Cru un « contempteur de l'Art » ne constitue pas un ensemble discursif homogène, cependant. La posture la plus antithétique du projet de Cru va dans le sens de l'indistinction entre fiction et témoignage prônée par Dorgelès, mais en la radicalisant ; c'est-à-dire que la garantie de l'expérience de l'auteur apparaît même parfois facultative. Par exemple : « On conçoit que pour Norton Cru le témoignage ne pouvait [...] être qu'individuel, et ne pouvait être le fait que de participants. En réalité, il arrive aussi que des écrivains qui n'ont pas participé directement aux événements ont réussi, par une sorte de fusion intime entre la documentation qu'ils

25 R. Dorgelès, *Souvenirs sur les Croix de bois*, op. cit., p. 35.

26 J. N. Cru, *Du témoignage*, op. cit., p. 83.

ont pu recueillir, les témoignages qu'ils ont écoutés et leur intuition, à rendre la réalité »²⁷. On peut être très étonné de lire un tel propos sous la plume d'un historien, en l'occurrence Jean-Jacques Becker ; or ce point de vue est très largement partagé par les littéraires. C'est le parti de Pierre Schoentjes dans *Fictions de la Grande Guerre* en 2009, où l'auteur propose de « s'arrêt[er] aux images que la littérature renvoie de la guerre », mais où il ne s'agit de s'interroger ni sur le statut des auteurs (témoins ou non), ni sur le statut des textes (qu'on n'a que trop considérés « sous l'angle du témoignage », par idéologie pacifiste), ni par conséquent « sur la "fidélité" des fictions, comme pouvait le faire Jean Norton Cru », autrement dit sur la valeur de vérité de ces images forgées par la littérature. Si l'auteur se désintéresse du « lien entre littérature et histoire » pour s'en tenir « à l'ancrage proprement littéraire des œuvres », c'est que, souligne-t-il, « [l']éthique n'est pas seule en jeu : les ouvrages sont traversés aussi par des questions esthétiques ». Tout se passe ainsi comme si l'auteur justifiait en fait son parti par la seule autorité de la littérature, qu'il semble placer au-dessus de toute autre considération. Il désigne bien comme un « paradoxe » le fait que « des hommes désireux de porter *témoignage* se [soient] tournés vers le roman et la nouvelle », et relève que, dans ces fictions, « les "vérités" sont cependant parfois bien divergentes », mais il reste que, pour lui, « c'est sur les fictions que dès 14-18 s'est concentré l'essentiel de l'attention » et que « ce sont les fictions qui déterminent encore dans une très large mesure notre vision de la Grande Guerre »²⁸. Il peut sembler qu'on ait affaire ici à un cas-limite, étant donné que, selon cette perspective, la question de la représentation de la réalité est purement et simplement congédiée au profit d'un imaginaire de la guerre on ne peut plus impressionniste et artificiel. Pourtant, de telles méthodes de travail sont en fait plutôt la règle que l'exception, et expliquent par exemple que l'on m'ait proposé en 2014 d'étudier « le parti pris de la fiction comme témoignage », ou que l'on ait imaginé en 2015 d'étudier si « [l]a présence du témoin est [...] nécessaire au témoignage ». Au demeurant, faut-il le rappeler, dans un article de 2010, Susan Suleiman, chercheuse en littérature de renommée internationale, considérait Max Aue, narrateur SS des *Bienveillantes* de Jonathan Littell, comme « un témoin historique fiable (c'est-à-dire quelqu'un qui fonctionne comme un témoin informé par la connaissance historique ultérieure) »²⁹, c'est dire le pouvoir magique que l'on accorde encore à la littérature autonome.

Ce qui ressort de cette tendance majoritaire de la recherche en littérature, c'est que la croyance en l'autonomie de la littérature (car il s'agit bien de croyance) se crispe aujourd'hui autour de la notion de fiction, dans le sens des travaux de Gérard Genette – dont on se souvient qu'il opposait en 1991 la *fiction* en tant que littérature « constitutive » à la *diction*, qui, en tant que « prose non fictionnelle », « ne peut être perç[ue] comme littéraire que

27 Jean-Jacques Becker, Préface : « Du témoignage à l'Histoire », dans Maurice Genevoix, *Ceux de 14 [et autres textes]*, Paris, Omnibus, coll. « Omnibus », 1998, p. VII-IX.

28 Pierre Schoentjes, *Fictions de la Grande Guerre : Variations littéraires sur 14-18*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Études de littérature des xxe et xxie siècles », 2009, p. 14-15, 46-47, 49.

29 Susan Rubin Suleiman, « Quand le bourreau devient le témoin : réflexions sur *Les Bienveillantes* de Jonathan Littell », in Marc Dambre, Richard J. Golsan (dir.), *L'Exception et la France contemporaine : Histoire, imaginaire et littérature*, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, 2010, p. 36.

de manière conditionnelle, c'est-à-dire en vertu d'une attitude individuelle »³⁰. Ce qui est paradoxal en apparence, c'est que Genette était censé avoir initié dans les années 1970 un mouvement de déprise de la théorie romantique ; mais donc, on s'aperçoit que celle-ci fait retour subrepticement par l'idée normative d'une littérature « constitutive » identifiée à la fiction. Or, de façon générale, les spécialistes du « témoignage » eux-mêmes n'ont pas rompu résolument avec cette partition genettienne. Ils reconnaissent certes à des témoignages une dignité littéraire à part entière qu'ils n'identifient pas à de la fiction. Mais, pour eux comme pour les autres chercheurs, l'appartenance du témoignage à la littérature demeure conditionnelle, au sens où l'on juge toujours d'un côté qu'un mauvais roman est de la mauvaise littérature et de l'autre qu'un mauvais témoignage *n'est pas* de la littérature. Il y a deux poids, deux mesures – ce qui explique notamment le refus presque unanime de la notion de genre (promue par Charlotte Lacoste³¹) pour déterminer le témoignage ; et ce qui se répercute en dernière instance dans les catalogues des bibliothèques et des librairies, au sens où les témoignages qui n'accèdent pas à la dignité littéraire sont relégués dans les rayons d'histoire ou de sociologie comme dans un nouvel enfer.

Ce qui est regrettable, dans cette situation, c'est d'observer qu'il existe pourtant un point de rencontre possible entre la perspective critique de Cru et celle des chercheurs contemporains. C'est-à-dire que la façon dont les meilleurs spécialistes valorisent l'art du témoignage rejoint à beaucoup d'égards la partie positive de la critique de Cru, notamment en ce qui concerne la subjectivité des bons témoignages. On peut reconnaître ainsi pour une part une concordance entre ce que Catherine Coquio appelle en 2006 « la "vérité" du témoin », qu'elle qualifie de « "vérité" humaine »³², et la « vérité toute humaine » du « témoin sincère »³³ selon Cru, celle qu'il distingue en particulier dans l'art de « dire l'indicible »³⁴ propre à André Pézard dans *Nous autres à Vauquois* – soit l'art de faire imaginer la guerre en ce qu'elle a de plus intime, dans ce qu'elle donne à sentir et à penser quand on l'a vécue dans sa chair. C'est ce qui justifie à cet égard que, dans son projet d'étudier le « deuil de guerre » comme « démarche intime » (dans *Les Fables du deuil* en 2001), Carine Trevisan s'appuie sur des témoignages de rescapés autant que sur des fictions d'endeuillés, et notamment sur *Nous autres à Vauquois*. Mais on constate que, là où Cru s'efforce de penser le témoignage dans sa spécificité de « document personnel » et donc d'apprécier l'effort des témoins pour « un[ir] la valeur littéraire à la valeur documentaire »³⁵, C. Trevisan comme C. Coquio visent en fait, à rebours, à analyser la valeur littéraire du témoignage *contre* la valeur documentaire. C'est la raison pour laquelle C. Trevisan appelle « fables du deuil » indifféremment « les fictions et les témoignages » : parce que, estime-t-elle, il s'agit dans les unes comme dans les autres de « mett[re] en texte et à l'épreuve du langage une expérience de la mort et de la perte qui échappe au discours de la preuve » et que l'étude de ces « mots mis sur la mort et le deuil »

30 Gérard Genette, *Fiction et diction*, Paris, Le Seuil, coll. « Poétique », 1991, p. 7.

31 Voir *Le Témoignage comme genre littéraire en France de 1914 à nos jours*, thèse de doctorat en sciences du langage sous la dir. de François Rastier et Tiphaine Samoyault, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, 02/12/ 2011.

32 Catherine Coquio, « La "vérité" du témoin comme schisme littéraire », dans Daniel Dobbels, Dominique Moncond'huy (dir.), *Les Camps et la littérature : Une littérature du *xxe* siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, coll. « La Licorne », p. 79.

33 *Témoins*, p. 661.

34 *Ibid.*, p. 225.

35 J. N. Cru, *Du témoignage*, op. cit., p. 81, 83.

« se situe » donc « délibérément en marge de l'histoire »³⁶. C'est également la raison pour laquelle C. Coquio prend le soin de préciser – comme une évidence – que la « "vérité" visée par le "témoignage" ne saurait se rabattre sur la "réalité" des "faits" », que « [l]e témoignage littéraire n'est évidemment pas un "document" de faits où puiserait l'historien [...] mais un matériau essentiel pour tenter de penser, au-delà de la logique des *faits* attestés, la "vérité" humaine de tels *événements* destructeurs »³⁷. Le plus déconcertant dans cette thèse, c'est de remarquer que l'on ne peut certainement pas reprocher à C. Coquio – qui a édité en 2004 un formidable volume sur « Négation et témoignage »³⁸ – d'ignorer le phénomène du négationnisme. Or, malgré tout, elle entreprend de situer la vérité du témoin, en tant qu'auteur d'un témoignage littéraire, « au-delà de la logique des *faits* attestés », et donc d'opposer le témoin écrivain au témoin d'un procès, d'opposer le témoignage littéraire à la déposition judiciaire ; elle précise en effet : « Le propos de l'écrivain n'est pas d'attester ces faits – même si la violence du déni lui tend constamment ce piège : à l'instant où il y tombe, le témoin se replace dans "l'horizon de l'archive" propre au positivisme historien, et cesse d'être écrivain »³⁹.

Il y aurait ici beaucoup à redire à mon sens à ce qui est qualifié sommairement de « positivisme historien » et qui vient, comme C. Coquio l'indique dans une note, de la lecture de Marc Nichanian, auteur de *La Perversion historiographique*. Je me contenterai d'observer que ce n'est pas en méprisant les faits de la sorte que l'on combat le négationnisme. Ce sont les criminels de masse qui méprisent les faits. Les victimes, elles, « cr[oi]ent] aux faits », dans lesquels, comme dit Rithy Panh, « [c]hacun [est] à sa place »⁴⁰ ; leur expérience de la violence de masse leur a appris, comme à Jean Marot au front, que « [l]es faits exigent le respect »⁴¹. Leur œuvre de témoignage vise donc bien à établir des faits, et cela n'a rien de positiviste. Ce qui est positiviste, ce n'est pas de croire aux faits, c'est de croire que les faits parlent d'eux-mêmes. Cru puis Perec ont sévèrement critiqué les témoins qui ont commis cette erreur, et pour cause ; car leur faible valeur littéraire est aussi ce qui affaiblit leur valeur documentaire (j'insiste ici sur la causalité logique). Dans ce sens, le positivisme peut être légitimement un repoussoir ; mais à la condition que l'on n'en fasse pas le propre de la discipline historique (les historiens savent mieux que quiconque que, pas plus que les faits, une archive ne parle d'elle-même). Et il me semble que l'on aura fait un grand pas dans l'héritage de Cru lorsqu'on aura cessé cette guerre de tranchées entre les disciplines. À cet égard, le caractère interdisciplinaire de cette publication collective m'apparaît comme un bon présage.

36 Carine Trevisan, *Les Fables du deuil : La Grande Guerre : Mort et écriture*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Perspectives littéraires », 2001, p. XVI-XVIII.

37 C. Coquio, « La "vérité" du témoin comme schisme littéraire », dans D. Dobbels, D. Moncond'huy (dir.), *Les Camps et la littérature*, op. cit., p. 79.

38 C. Coquio (dir.), *L'Histoire trouée : Négation et témoignage*, Nantes, L'Atalante, coll. « Comme un accordéon », 2003.

39 C. Coquio, « La "vérité" du témoin comme schisme littéraire », dans D. Dobbels, D. Moncond'huy (dir.), *Les Camps et la littérature*, op. cit., p. 79.

40 Rithy Panh (avec Christophe Bataille), *L'Élimination*, Paris, Grasset, 2012, p. 79 et 293.

41 *Témoins*, p. 451.

Le témoin imaginaire

À propos de Robert Harvey, *Témoignabilité. Beckett, Dante, Levi et les fondements de la responsabilité*, trad. de l'anglais par Thierry Gillyboëuf, Genève, MétisPresses, coll. « ChampContrechamp Essais », 2015, 244 p.

Témoignabilité. Beckett, Dante, Levi et les fondements de la responsabilité de Robert Harvey n'est pas un livre modeste, que l'on se réfère au néologisme du titre (Witnessness, dans l'édition américaine de 2010), à la revendication d'« une théorie solide et originale du témoin » (p. 14) modulée en quatrième de couverture ou, plus généralement, à l'affectation d'hétérodoxie de l'auteur qui donne le ton du texte. En réalité, la nouveauté du livre n'a rien d'une évidence. Il apparaît bien plutôt, en tant que produit de la French Theory aux États-Unis, comme un énième avatar de la phénoménologie post-heideggerienne. Précisément, Robert Harvey, qui est un traducteur et un commentateur de Jean-François Lyotard, désire dans ce livre remettre sur le métier – après *Ce qui reste d'Auschwitz* (trad. fr., 1999) de Giorgio Agamben – le projet d'une éthique d'après Auschwitz. Ainsi, comme chez le philosophe italien, l'essentiel de la démonstration s'autorise d'une lecture de l'œuvre de Primo Levi. Cependant, R. Harvey est beaucoup plus réceptif à Agamben qu'à Levi, de sorte qu'il construit en fait son concept de « témoignabilité » *contre* la conception du témoignage chez Levi, *contre* son sens de la responsabilité en tant qu'auteur. C'est en effet en restant attaché au concept idéaliste de littérature autonome et en se détournant résolument de l'histoire, du droit et de la politique que l'auteur de *Témoignabilité* entend tirer la leçon éthique d'Auschwitz. Autant dire que le résultat n'est rien moins que convaincant.

Quitter le terrain de l'histoire pour s'établir sur celui de la légende

R. Harvey défend l'éthique comme « le domaine de la philosophie dont nous avons autant besoin de nos jours que de la question de l'être » (p. 13), mais, pour soutenir cette distinction, encore faut-il ne pas concevoir l'éthique elle-même comme une ontologie – or c'est précisément ce qui est en jeu dans l'ouvrage. Dès le commencement, nous comprenons que la réalité est trop triviale, pour l'auteur, et que notamment le fait de témoigner ne l'intéresse pas en tant qu'acte social motivé par un désir de justice. La proposition qui nous est faite avec le concept de « témoignabilité », c'est celle de naturaliser le fait de témoigner, c'est-à-dire de l'essentialiser en le fondant sur « une donnée fondamentale de l'esprit » (p. 11). Selon l'auteur, il y a un « potentiel de chacun à être témoin » (ibid.), un « devenir témoin presque inné » en chacun (p. 26) qui ne dépend d'aucune circonstance particulière (on peut l'être « même sans événement », p. 36) mais qui est en fait « une fonction de l'empathie » (p. 175). Être témoin, dans ce sens, ne signifie pas que l'on a vu ou vécu un événement (la « témoignabilité » a ceci de magique qu'elle « fournit une adéquation éthiquement faible entre connaissance et référent », p. 171), mais que l'on est prédisposé, grâce à la faculté de l'imagination, à se mettre à la place d'un autre qui l'a vécu. C'est l'imagination, en effet, qui est la « donnée fondamentale de l'esprit » au principe de la « témoignabilité » ; c'est elle « qui me donne accès à autrui – qu'il soit mort, effacé, fumée ou oublié – et me permet de le comprendre » (p. 36). Spécialement, cette « imagination témoignable » (p. 199) est censée permettre de se mettre à la place des victimes de crimes de masse de manière à

se représenter le mal qu'elles ont subi et à le transmettre pour mieux le conjurer. À cet égard, prévient l'auteur, « seule la témoignabilité peut sauver l'honneur du nom "humain" » (p. 16), dans la mesure où elle est la condition de possibilité de « relations éthiques entre nous » (ibid.).

Le but du livre, qui est d'« activer le potentiel du "témoin" chez tout le monde » (p. 35), est donc d'ordre messianique : ce qui est visé n'est autre que l'avènement d'« un monde de pur être-avec » (p. 99) dans lequel les hommes seraient « tous [...] des témoins les uns pour les autres » (p. 25), en particulier malgré « *Auschwitz* [qui] a définitivement atomisé le sujet humain, où le "sujet humain" signifiait la possibilité d'unifier tous les humains » (p. 59-60). Car, bien qu'elle fût une prédisposition éthique « apparemment innée » (p. 23) et déjà connue des Anciens (comme l'atteste notamment le grec *μάρτυρ* pour « désigner le "témoin" », précise l'auteur, p. 38), la « témoignabilité » a été malencontreusement *oubliée*. Suivant toute une tradition idéaliste, l'histoire dont R. Harvey dessine confusément les contours est une odyssée de l'esprit, redéfini ici à l'aune de l'aptitude à être témoin¹ ; or, dans ce type d'histoire légendaire, il est toujours question d'un âge d'or suivi d'une époque de décadence identifiée à la modernité. Pour l'auteur, ainsi, l'époque de décadence dans laquelle les hommes ont oublié leur « témoignabilité » est l'âge de la raison inauguré par les Lumières. Dans cette optique non dialectique, la raison des Lumières apparaît tout bonnement comme la racine du mal de notre temps. Au nombre des « effroyables conséquences auxquelles [les] zélateurs [des Lumières] ont été singulièrement aveugles » (p. 146), il s'agit en effet de compter l'État totalitaire tel que Evgueni Zamiatine l'a décrit dans *Nous autres* (p. 150) et – évidemment – « *Auschwitz*, "entiché de raison" » (p. 199). Peu importe ici que l'on puisse être heurté par une telle représentation abstraite de la causalité dans l'histoire, aussi imprudente sur le plan de la méthode que discutable dans le propos ; car il est entendu que l'auteur, qui n'aime rien tant que les « envolées de l'imagination » (p. 188), ne s'embarrasse pas des complexités sociales de la réalité historique – que celles-ci soient d'ordre politique ou culturel, au demeurant. On ne s'étonnera pas cependant que, selon ce prisme purement idéologique, la réactivation de la « témoignabilité » après *Auschwitz* passe par une profession de foi irrationaliste – et donc par une démolition en règle du « témoin conventionnel ».

Démolir Primo Levi

R. Harvey croit un peu trop en la possibilité d'« une adéquation éthiquement faible entre connaissance et référent », que ce référent soit la réalité historique ou un corpus de textes. Un tel parti pris est de fait l'exact opposé de l'éthique qui, selon Hermann Broch, permet de « fai[re] du bon travail »². L'objet du livre n'est pas le témoignage, dont l'auteur ne sait

1 L'auteur y insiste, p. 96-97 : *witness*, qui désigne le témoin en anglais, est construit sur *wit*, « conscience, intelligence, esprit ».

2 Hermann Broch, *Quelques remarques à propos du kitsch*, trad. de l'allemand par A. Kohn, Paris, Allia, 2001, p. 27.

manifestement pas grand-chose, et qui d'ailleurs ne l'intéresse pas³. Cet objet, c'est la fonction éthique de l'empathie. Mais cet objet lui-même est manqué, à force d'être confondu faussement avec le fait de témoigner.

Si l'objet du livre était le témoignage, la question de l'empathie concernerait la transmission que vise le témoin. Car l'empathie participe de celle-ci : le témoin entreprend de faire imaginer son expérience dans un récit rétrospectif personnel et sensible, de sorte que les lecteurs sont amenés à se représenter par la pensée des sentiments qui l'ont étreint au moment des faits et/ou à celui de leur remémoration. Cette étude exigerait beaucoup de tact, car il conviendrait d'observer que ce phénomène d'empathie n'est pas un effet recherché par le témoin et qu'il se produit donc à son corps défendant. Le témoin, en effet, se méfie beaucoup du pathos, qui s'oppose à la compréhension ; il s'adresse avant tout à l'intelligence des lecteurs, en leur exposant les faits de telle manière qu'ils puissent les juger. C'est pourquoi, dans *Si c'est un homme*, Primo Levi « [a] délibérément recouru au langage sobre et posé du témoin plutôt qu'au pathétique de la victime ou à la véhémence du vengeur » :

[...] je pensais, explique-t-il, que mes paroles seraient d'autant plus crédibles qu'elles apparaîtraient plus objectives et dépassionnées ; c'est dans ces conditions seulement qu'un témoin appelé à déposer en justice remplit sa mission, qui est de préparer le terrain aux juges. Et les juges, c'est vous.⁴

Cependant, cette pratique du témoignage comme « acte judiciaire »⁵, qui institue la fonction d'attestation au principe du genre depuis un siècle, est très précisément ce que R. Harvey entend récuser dans l'ouvrage. Dans ce sens, il ne faut pas s'y tromper : loin d'être écrit *avec* Levi comme le sous-titre pourrait le donner à penser, *Témoignabilité* est écrit résolument *contre* lui. Pour R. Harvey, il ne peut tout simplement pas être question d'empathie envers l'auteur d'un témoignage, puisque, selon son interprétation du droit, *le témoin survivant n'existe pas*. La seule fois que l'auteur invoque un argument juridique, c'est en effet pour soutenir, nonobstant le droit international depuis 1945, que le témoin n'existe que comme « tiers – *testis* ou *terstis* » (p. 29)⁶.

La « témoignabilité » ne concerne pas l'expérience de persécution dont rend compte le survivant. Pour prendre la mesure de la négation à l'œuvre dans le livre, on peut se reporter au passage où *Si c'est un homme* est réduit à un récit de « survie à Auschwitz » pour « petites psychés bien proprettes » :

3 De façon grandiloquente et pour le moins approximative, le livre s'ouvre sur l'image d'une « forêt [de] témoignages de survivants publiés au cours des quarante dernières années » (p. 11). Dès le commencement de la lecture, on se dit que l'auteur – qui n'a pas fait supprimer dans la traduction française sa curieuse mention de Françoise Dolto comme survivante et auteure d'un témoignage (ibid.) – ne s'y est pourtant pas beaucoup promené. Peu importe, au demeurant, que l'on ait survécu puis témoigné en littérature de divers crimes depuis un siècle ; bien qu'ils aient été édités le plus souvent avant les quarante dernières années, les « témoignages de survivants » auxquels songe l'auteur sont exclusivement ceux qui se rapportent à l'événement d'« Auschwitz ». Peu importe – comme de tout ce qui concerne les faits dans ce livre.

4 P. Levi, Appendice (1976), dans *Si c'est un homme*, trad. de l'italien par M. Schruoffenegger, Paris, Pocket, coll. « Presses Pocket », 2003, p. 278.

5 Levi disait de *Si c'est un homme* : « Je voyais ce livre comme un acte judiciaire. J'avais envie de témoigner. » (P. Levi, Œuvres, Paris, R. Laffont, coll. « Bouquins », 2005, p. 992).

6 Voir *Témoignabilité*, p. 30 : « Notre conception de l'établissement de la vérité juridique est telle que, même quand la victime d'un crime a survécu à l'événement et qu'elle peut parler de ce qui s'est passé, nous exigeons expressément, mais pas exclusivement, le témoignage d'un tiers – un *testis* qui est *terstis* – en l'absence de confession de la partie coupable. »

[...] si *Si c'est un homme* est l'Urtext de notre sentiment (post)moderne du témoin et si son statut de best-seller tardif se justifie parce qu'il nous raconte la seule histoire de la « survie à Auschwitz » et ce qui se passe après, c'est parce que c'est l'histoire qui s'installe confortablement avec les lecteurs qui ne veulent jamais qu'on les force à être là, « ne serait-ce que » par le truchement de leur imagination. (p. 157)⁷

Ce tissu de contre-vérités nous informe sur le mépris dont l'auteur est capable de faire preuve, ici à l'égard d'une œuvre et de ses lecteurs ; on pense à ce que Levi disait de l'écriture obscure comme « moyen fin d'imposer son rang »⁸. L'aplomb avec lequel R. Harvey euphémise à la fois l'expérience du rescapé et son œuvre de transmission est proprement stupéfiant, d'autant que, pour comble, il est censé se légitimer d'une lecture de Levi lui-même. De fait, comme Agamben avant lui, R. Harvey mésinterprète avec désinvolture le passage suivant de *Les Naufragés et les rescapés* où Levi affirme que les rescapés témoignent pour les naufragés – « par délégation » :

[...] nous, les survivants, ne sommes pas les vrais témoins. [...] nous sommes une minorité non seulement exiguë, mais anormale : nous sommes ceux qui, grâce à la prévarication, l'habileté ou la chance, n'ont pas touché le fond. Ceux qui l'ont fait, qui ont vu la Gorgone, ne sont pas revenus pour raconter, ou sont revenus muets, mais ce sont eux, les « musulmans », les engloutis, les témoins intégraux, ceux dont la déposition aurait eu une signification générale. Eux sont la règle, nous l'exception. [...]

Nous autres, favorisés par le sort, nous avons essayé avec plus ou moins de savoir de raconter non seulement notre destin, mais aussi celui des autres, des engloutis ; mais c'est un discours fait « pour le compte de tiers », c'est le récit de choses vues de près, non vécues à notre propre compte. La destruction menée à son terme, l'œuvre accomplie, personne ne l'a racontée, comme personne n'est jamais revenu raconter sa propre mort. Les engloutis, même s'ils avaient eu une plume et du papier, n'auraient pas témoigné, parce que leur mort avait commencé avant la mort corporelle. [...] Nous, nous parlons à leur place, par délégation.⁹

Ce que Levi exprime avec beaucoup de douleur dans ce passage, c'est la conscience d'une différence radicale, d'ordre ontologique, entre les expériences diverses des rares rescapés et l'histoire – ou plutôt l'absence d'histoire – de « la masse anonyme, continuellement renouvelée et toujours identique, des non-hommes en qui l'étincelle divine s'est éteinte »¹⁰. C'est douloureux pour Levi parce qu'il garde la conviction que, quoi que les rescapés aient pu faire pour donner à leurs témoignages respectifs une « signification générale », ceux-ci ne peuvent que comporter une lacune, liée à leur propre statut d'« exception ». C'est là ce que ne comprend pas R. Harvey, qui prétend opposer l'auteur de *Les Naufragés et les rescapés* à celui de *Si c'est un homme* : c'est une souffrance sans remède par rapport

7 L'italique « être là » (comme « be there » dans la version originale) fait signe ouvertement vers le Dasein heideggerien par ailleurs invoqué (p. 116) ; lire *Si c'est un homme*, donc, nous cantonne dans l'oubli de l'Être.

8 P. Levi, « De l'écriture obscure », *Le Métier des autres. Notes pour une redéfinition de la culture*, trad. de l'italien par M. Schruoffenegger, Paris, Gallimard, coll. « Folio/Essais », 2004, p. 75. Cet article de Levi, dont R. Harvey n'a qu'une connaissance indirecte (voir la note 11 de la p. 143), constitue dans son ensemble une belle réfutation de *Témoignabilité*.

9 P. Levi, *Les Naufragés et les rescapés : Quarante ans après Auschwitz*, trad. de l'italien par A. Maugé, Paris, Gallimard, coll. « Arcades », 1989, p. 82-83. Cité dans *Témoignabilité*, p. 53.

10 P. Levi, *Si c'est un homme*, op. cit., p. 138. Cité dans *Témoignabilité*, p. 50.

à l'éthique testimoniale de Levi, qui lie de façon indémêlable les fonctions d'attestation, d'hommage et d'éducation. Le projet testimonial de dire « la vérité, toute la vérité, rien que la vérité », implique notamment de raconter ce qui, dans son expérience, est le plus représentatif de ce que d'autres, soumis au même régime, ont pu également subir ; or, s'il a connu l'expérience de « démolition d'un homme »¹¹ qui était le sort de tous, le rescapé juif d'Auschwitz n'a pas connu comme la masse des engloutis « [l]a destruction menée à son terme », de sorte qu'il ne peut raconter celle-ci qu'à « compte de tiers ». Cette discrétion de Levi, attaché à ce que sa survie n'éclipse pas la mort des victimes disparues, éclaire la fonction d'hommage telle qu'elle est à l'œuvre dans *Si c'est un homme*. À contresens, cependant, tandis que dans son témoignage Levi parle des « musulmans » comme d'une « vision qui [lui] est familière » et qui le hante¹², R. Harvey répète inlassablement après Agamben qu'il a « détourné coupablement le regard des *Muselmänner* » (p. 31) et que, de ce fait, *Si c'est un homme* « suinte quelque part la honte » (p. 54).

Esthétiser Auschwitz

Apparemment fatigué de « l'ère du témoin » contemporaine, R. Harvey entend déboulonner ces idoles que seraient devenus les témoins de crimes de masse. « Nous mettons ces êtres droits sur un piédestal "grâce à" un événement perpétré par les pires d'entre nous », observe-t-il, or il faut se convaincre avec Samuel Beckett « qu'il n'y a absolument rien de spécial chez ces individus fascinants que sont les témoins » (p. 22). Après tout, il suffit de lire Beckett pour savoir que, contrairement à ce que tendent à accréditer les historiens et les juristes, « tout ce qui est vu est toujours "mal vu", comme à travers des cristallins déformés par la cataracte » (p. 32). On a affaire ici au *topos* du témoin non fiable par nature. C'est un *topos* paresseux, en ceci qu'il dispense de s'exercer à la critique des sources pour évaluer la teneur de vérité des témoignages. Puis c'est un *topos* bien commode, en ce qu'il conduit fallacieusement à légitimer la relève du témoin oculaire défaillant par tout un chacun. Selon Jean Norton Cru, auteur de *Témoins* en 1929, c'est un paradoxe que l'on a longtemps attribué par erreur à Stendhal (d'après l'épisode de Fabrice à Waterloo dans *La Chartreuse de Parme*) : « le soldat qui combat dans une grande bataille ne se doute pas qu'il assiste à un événement historique ; il est même le seul à ne pas connaître, à ne pas comprendre la bataille ; les chefs, au contraire, les civils, tous ceux qui n'ont pas été acteurs ni témoins voient l'événement avec lucidité »¹³. Dans le sens de ce paradoxe pourtant réfuté de longue date, R. Harvey n'hésite pas à affirmer que « nous sommes tous plus aptes à ces qualités que nous attribuons au témoin conventionnel quand nous sommes *disqualifiés* pour en être un à cause de notre imagination démesurée que quand nous sommes recevables dans un tribunal » (p. 166).

Ainsi, nous devons comprendre que, de Primo Levi ou de Samuel Beckett, par exemple, le véritable témoin d'Auschwitz n'est pas celui qu'on croit. Avec la manière rationnelle qui le caractérise, Levi a pensé devoir rapporter les agonies véritables des disparus en allant au

11 Ibid., p. 34. Cité dans *Témoignabilité*, p. 55.

12 Ibid., p. 139 : « Ils peuplent ma mémoire de leur présence sans visage ». Cité dans *Témoignabilité*, p. 50.

13 Jean Norton Cru, *Témoins : Essai d'analyse et de critique des souvenirs de combattants édités en français de 1915 à 1928* (1929), Nancy, Presses universitaires de Nancy, coll. « Histoire contemporaine », 2006, p. 16.

fond de cette réalité de souffrance de sorte que l'on comprenne les ressorts du crime. Or, pour R. Harvey, c'est le signe que Levi est comme le « témoin idéal » des tribunaux qui « est une simple chose, un récipient, un objet dont va tirer profit la machine judiciaire » (p. 42-43) : trop occupé à déposer contre les bourreaux, il ne « voit » pas les « *Muselmänner* », au sens où il n'imagine pas de l'intérieur leur « passion » agonique. Voilà pourtant où la « délégation » aurait dû conduire le témoin, selon l'auteur : non pas à s'en tenir à ce qu'il a vu et vécu, suivant son éthique testimoniale pourtant si précieuse, mais, suivant un art chamanique de la métempsychose, à s'imaginer en « *Muselmann* ». Levi a conçu que la compréhension du crime passait par une parole humaine qui « étudie avec un calme plein de tristesse ce qui reste de l'humain qui a été soumis et dont il ne reste rien d'humain »¹⁴, alors qu'elle aurait dû passer bien plutôt par l'imagination d'« un langage encombré et manchot, tel celui de qui va mourir, seul comme nous le serons tous à l'agonie »¹⁵, dans le sens de ce qu'il a identifié lui-même avec angoisse dans la poésie de Paul Celan. Par conséquent, il s'agirait de se détourner du projet testimonial, dont *Si c'est un homme* signe l'échec de façon patente, et lui préférer « la fiction et le figural [qui] contribuent résolument à la vérité "réelle" – une vérité dont la présentation n'a jamais besoin d'être présente » (p. 178). À cet égard, le vrai « témoignage par procuration » d'Auschwitz serait à rechercher du côté de Cap au pire, dans lequel Beckett répare la faute de Levi en nous faisant « [pénétrer] à l'intérieur de la tête du Muselmann » (p. 184).

La prétendue originalité de *Témoignabilité* – « résolument écrit d'après [*Cap au pire*] » (p. 16) – consiste en somme dans l'une des thèses les plus éculées et les plus conformistes qui soient : celle qui proclame de façon péremptoire la supériorité de la littérature réduite à la seule fiction. Il y a un siècle, déjà, des romanciers qui avaient combattu dans la Grande Guerre invoquaient comme Balzac le don de « seconde vue » des artistes « véritablement philosophiques » pour refuser de se laisser contraindre par leur expérience de témoins ; tel Roland Dorgelès, ils voulaient raconter non pas leur guerre mais la guerre. Or, troquant de cette façon leur expérience contre l'imagination, ils avaient certes gagné la faveur des lecteurs (car ce sont les romans qui font les best-sellers, pas les témoignages) mais ils n'avaient produit en guise de vérité synthétique qu'un tissu mensonger de légendes de guerre anciennes et nouvelles. S'il s'agissait de situer R. Harvey dans l'héritage de ces auteurs, il faudrait sans doute se tourner vers les plus mystiques d'entre eux, que la guerre exaltait. Car, comme chez ces auteurs, la vérité supérieure qui est le but dans *Témoignabilité* dénie la réalité au profit d'une fantasmagorie pleine de subtilités métaphysiques et d'arguties théologiques. On a affaire à ce qu'Adorno soutenait au sujet de la culture ressuscitée après Auschwitz qui « continu[ait] à jouer sa partie dans la culture qui a[vait] accouché du meurtre » :

Il y a un signe caractéristique de cette littérature qui ne trompe guère : elle finit toujours par laisser voir, volontairement ou non, que l'humain peut s'épanouir jusque dans ce qu'il est convenu d'appeler les situations extrêmes, et peut-être mieux qu'ailleurs ; il en résulte parfois une métaphysique trouble qui va peut-être jusqu'à approuver l'horreur maquillée en situation-limite dans la mesure où elle y apparaît comme l'authentique de l'humain.¹⁶

14 Selon les mots d'Italo Calvino saluant dans *L'Unità* du 6 mai 1948 la parution de *Se questo è un uomo* (cité par Philippe Mesnard, *Primo Levi. Le passage d'un témoin*, Paris, Fayard, 2011, p. 193).

15 P. Levi, « De l'écriture obscure », *Le Métier des autres*, op. cit., p. 75.

16 Theodor W. Adorno, « Engagement » (1962), dans *Notes sur la littérature*, trad. de l'allemand par S. Muller, Paris, Flammarion, coll. « Champs essais », 2009, p. 299.

On ne saurait mieux dire au regard du livre de R. Harvey, alors que la figure du « musulman » d'Auschwitz tend parfois à s'y confondre faussement avec celle de Maurice Blanchot, auteur de *L'Instant de ma mort* et chantre d'une telle « métaphysique trouble »¹⁷. Suivant l'auteur, la vérité éthique d'Auschwitz gît *absolument* dans une expérience phénoménologique – celle de « l'approche asymptotique de la mort » (p. 63). Comme chez Agamben, ainsi, Auschwitz n'est pas un événement historique mais un événement métaphysique engendrant l'assomption, dans le « musulman » qui a « touché le fond », d'un « martyr absolu » (p. 43). Or R. Harvey n'échappe pas alors à l'écueil d'une esthétisation de la politique. Tandis que, selon Jean Améry, « [c]e qui se produisait d'abord [à Auschwitz], c'était l'effondrement total de la représentation *esthétique* de la mort »¹⁸, *Témoignabilité* repose tout entier sur une telle représentation esthétique, fondée sur une icône de l'horreur, et suivant laquelle « toucher le fond » est une expérience transcendante. R. Harvey y insiste en rappelant que, selon Kant, le transcendant « est pour l'imagination [...] en quelque sorte un abîme » (p. 106). Il s'agit bien ici d'« approuver l'horreur maquillée en situation-limite », dès lors que, pour l'auteur, l'expérience de « toucher le fond » est une expérience de l'« inintelligence » (p. 159) qui révèle « l'authentique de l'humain » et qui en conséquence relève du « sublime »¹⁹. L'auteur l'affirme de diverses manières, toutes aussi déconcertantes, par exemple celle-ci : « l'ineptie dit l'approche asymptotique de l'inanité nécessaire à l'ouverture à l'éthique » (p. 156). En dernier ressort, donc, Auschwitz est comme dans la tradition apocalyptique une révélation : l'expérience du mal absolu (ainsi hypostasié et dépolitisé) révèle l'homme à lui-même en tant qu'être-pour-le-martyre, de telle sorte que désormais « nous devons chérir notre côté le plus demeuré » (p. 150). Dans le même temps, la mort de masse bien réelle à Auschwitz tend à disparaître (comme lorsque Heidegger demandait : « Des centaines de milliers meurent en masse. Meurent-ils ? »²⁰) : d'abord, comme chez Agamben, la figure du « musulman » tend dans *Témoignabilité* à effacer « l'image peut-être la plus horrible de la Shoah : celle du Juif qui n'entre pas dans le camp, qui ne se "dé-civilise" pas en devenant "musulman" »²¹ ; puis la figure du « musulman » telle qu'elle est fantasmée dans l'ouvrage semble elle-même prise éternellement dans un état de non-vie et de non-mort, dans la mesure où, « dans ce moment vital où l'on touche le fond, quand on est hors de soi dans la crainte, dans un état d'inintelligence, on rassemble miraculeusement les ressources nécessaires pour continuer » (p. 157).

*

17 Voir par exemple, dans la partie « L'expérience-limite » de *L'Entretien infini*, la lecture que fait Blanchot de *L'Es-pèce humaine* de Robert Antelme (*L'Entretien infini*, Paris, Gallimard, 1995, p.

18 Jean Améry, *Par-delà le crime et le châtement : Essai pour surmonter l'insurmontable*, trad. de l'allemand par F. Wuil-mart, Arles, Actes Sud, coll. Babel, 2005, p. 50.

19 Sur ce point encore, R. Harvey se réclame abusivement de Kant, qui a « présent[é] l'irrationalité comme concomi-tante du sublime dans sa critique de tout ce qui est humain » (p. 155).

20 Voir à ce sujet François Rastier, « Croc de boucher et Rose mystique : Enjeux présents du pathos sur l'extermina-tion », *Texto ! Textes et cultures* (en ligne), avril 2007, vol. XII, n° 2, p. 12.

21 Claudine Kahan, Philippe Mesnard, *Giorgio Agamben à l'épreuve d'Auschwitz. Témoignages/interprétations*, Paris, Kimé, coll. « Le sens de l'histoire », 2001, p. 57-58.

Quand R. Harvey s'invente une généalogie de « penseurs de la nuit » (p. 147), quels que soient les auteurs qu'il invoque, il est difficile de ne pas songer à un héritage du romantisme tardif. De fait, sous ce nom, tous les aspects analysés plus haut entrent en cohérence : le prisme « ontologico-poétique » (p. 132), la confusion entre histoire et légende, le réquisitoire contre le penser éclairé, le parti pris de la fiction contre le témoignage, l'attrait morbide pour la figure du « musulman ». Loin de faire œuvre de critique de la culture comme il l'imagine, l'auteur, en mal d'aura, contribue encore à son échec en faisant l'éloge de l'obscurité. La meilleure réponse à sa conception d'une communauté éthique fondée sur « l'ineptie » (p. 156) était formulée par Siegfried Kracauer dans un essai de 1929, face aux tendances en Allemagne qui allaient mener les nazis au pouvoir :

Mais une communauté ne se construit jamais comme substitut des forces psychiques détériorées, elle est constituée d'êtres humains dont l'existence est déterminée par des connaissances véritables.²²

C'est une telle conviction qui anime les témoins rescapés de crimes de masse, et c'est pourquoi leur politisation de l'art réalise une transmission si précieuse pour nous aujourd'hui.

²² Siegfried Kracauer, *Les Employés : Aperçus de l'Allemagne nouvelle (1929)*, trad. de l'allemand par C. Orsoni, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Le goût des idées », 2012, p. 126.

*Frédéric Detue est Maître de conférences en Littérature générale et comparée
Université de Poitiers – Laboratoire FoReLL – B3 « Esthétiques comparées »*

Cette brochure réunit deux articles de Frédéric Detue.
Éditée par Lignes de Crêtes.

www.lignes-de-cretes.org

